



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Office National des Forêts

La feuille & la plume

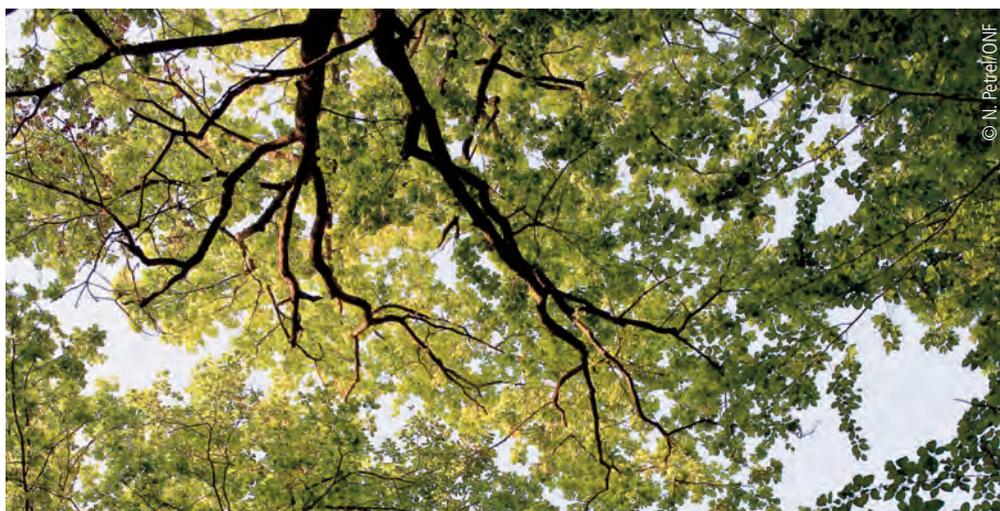
numéro 19 / mai 2016

ÉDITO | Contrat État/ONF

INFO RÉSEAUX | ZPS fores-
tières/ STOC en forêt domaniale

ZOOM | Life CapDOM

ACTUALITÉS | Petites
chouettes/Circaète/
guide forêts-ongulés



© N. Pétre/ONF



© A. Perthus/ONF

Gobemouche noir

CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE 2016-2020 : UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE POUR L'ONF

Le nouveau contrat d'objectifs et de performance 2016-2020, adopté lors du Conseil d'administration de l'Office national des forêts le 17 décembre 2015, a été signé le 7 mars 2016 par les ministres de tutelle et la Fédération nationale de communes forestières.

Ce contrat définit la feuille de route de l'ONF pour les cinq années à venir en métropole et dans les DOM. Il fixe les enjeux forestiers stratégiques pour les forêts domaniales et les forêts des collectivités en matière de sylviculture, d'approvisionnement de la filière, de préservation de la biodiversité, d'adaptation au changement climatique et de réponses aux demandes de la société.

Les missions de l'ONF sont ainsi confortées, avec des perspectives ambitieuses, mais réalistes, sur la mobilisation du bois au service de l'ensemble de la filière, tout en préservant le caractère durable et multifonctionnel de la forêt publique française.

Le contrat souligne notamment l'appui des six réseaux naturalistes internes, dont un bilan annuel d'activités sera régulièrement réalisé. Il prévoit aussi que l'ONF présente en 2016, puis avec une périodicité de deux ans, à son Conseil d'administration, le bilan d'application de l'instruction biodiversité de 2009.

Le contrat d'objectifs et de performance sera mis en œuvre dans le cadre d'un projet d'établissement qui est en cours d'élaboration.

Le texte du contrat est téléchargeable sur le site de l'ONF :

http://www.onf.fr/onf/++oid++52eb/@@display_media.html

Michel Hermeline
Chef du département pilotage et valorisation
du système d'information ONF

Liste des membres du comité de pilotage

LPO

Dominique Aribert
Directrice pôle conservation
dominique.aribert@lpo.fr

Fabienne David
Responsable de programmes
fabienne.david@lpo.fr

Yvan Tariel
Chef de service
yvan.tariel@lpo.fr

Jean-Marc Thiollay
Administrateur
jm.thiollay@wanadoo.fr

Yves Vérilhac
Directeur général
yves.verilhac@lpo.fr

ONF

Michel Hermeline
Chef du département biodiversité
michel.hermeline@onf.fr

Pascal Denis
Animateur du réseau avifaune
pascal.denis@onf.fr

Véronique Vinot
Chef de projet
veronique.vinot@onf.fr

Associations locales et régionales

LPO Alsace (67, 68)
alsace@lpo.fr

LPO Aquitaine
(24, 33, 40, 47, 64)
aquitaine@lpo.fr

LPO Auvergne (03, 15, 43, 63)
auvergne@lpo.fr

LPO Champagne-Ardenne (08, 10, 51, 52)
champagne-ardenne@lpo.fr

LPO Franche-Comté (25, 70, 39, 90)
franche-comte@lpo.fr

LPO Haute-Normandie (27, 76)
haute-normandie@lpo.fr

LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur (04, 05, 06, 13, 83, 84)
paca@lpo.fr

Associations locales et départementales

LPO Ain (01)
ain@lpo.fr

LPO Anjou (49)
anjou@lpo.fr

LPO Ardèche (07)
ardeche@lpo.fr

LPO Aude (11)
aude@lpo.fr

LPO Aveyron (12, 48)
aveyron@lpo.fr

LPO Corrèze (19)
correze@lpo.fr

LPO Côte-d'Or (21)
cote-dor@lpo.fr

LPO Drôme (26)
drome@lpo.fr

LPO Haute-Savoie (74)
haute-savoie@lpo.fr

Info réseaux

ZPS FORESTIÈRES ET ATLAS DES OISEAUX NICHEURS

Suite à deux études réalisées conjointement par l'ONF et la LPO en 2011 et 2013, l'inventaire avifaunistique des 196 ZPS forestières a fait l'objet de mises à jour, profitant de l'enquête dédiée à l'atlas des oiseaux nicheurs (2009 à 2012).

Pour rappel, les ZPS forestières sont celles qui comportent au moins 30% de surface couverte de forêts et/ou d'habitats pré-forestiers (garrigues, landes, broussailles...) et au moins 20% ou 1000 ha de forêts publiques. Les espèces concernées ne sont pas toutes strictement forestières. Il s'agit des espèces nicheuses classées dans l'annexe I de la Directive Oiseaux et/ou en liste rouge nationale, qui occupent des habitats des sites sélectionnés.

L'objectif du présent travail était d'identifier ce que les prospections atlas ont apporté en connaissances de l'avifaune nicheuse, là où existe une bonne correspondance entre les mailles atlas et les ZPS forestières. L'accent a porté tant sur les espèces déterminantes non mentionnées jusqu'à présent, dont la nidification a été prouvée sur les sites, que celles dont l'absence a été détectée lors des prospections récentes, révélant le plus souvent des disparitions locales.

Les données « atlas » ont ainsi contribué pour 25% aux mises à jour des données avifaunistiques, incluant 755 mentions d'espèces non inventoriées (3-4 espèces par site en moyenne), et mettant en évidence la disparition de population dans 145 cas (1 par site en moyenne).

99 espèces patrimoniales sont présentes dans les 196 ZPS de l'étude (92 en 2011). En moyenne, 18 espèces déterminantes ont été renseignées par site, soit une progression sensible puisque cette moyenne était de 13 en 2011.

Tant le statut des espèces nicheuses, que la connaissance de leur biologie évoluent, parfois sensiblement. Il conviendra à l'avenir de mesurer cette évolution et de vérifier si elle est liée aux mesures de gestion des habitats. Le réseau constitué dans le cadre de l'observatoire des ZPS y contribuera, en collaboration avec les agents de l'ONF.

Contacts : Pascal Denis, ONF
Bernard Deceuninck, LPO



Gelinotte des bois

ÉVOLUTION DE L'AVIFAUNE DANS LES FORÊTS FRANÇAISES

Dans le cadre du bilan patrimonial de l'ONF, le MNHN analyse tous les 4 à 5 ans l'évolution de l'avifaune dans les forêts domaniales comparativement à celle des autres forêts (communales et privées). La dernière analyse, réalisée en 2011, constatait une stabilité de l'avifaune dans les deux types de forêts, les domaniales étant plus riches en spécialistes forestiers.

Le travail réalisé à nouveau en 2015 concerne 122 sites en forêt domaniale (dont 80 suivis par le réseau avifaune de l'ONF) à 128 autres sites dans les « autres forêts ». Il permet de comparer 24 espèces dites spécialistes forestières (pics, grimpeaux... parmi lesquelles 15 sont plus abondantes en domaniale et 2 moins abondantes) et 14 espèces généralistes (Merle noir, Pigeon ramier... parmi lesquelles 7 sont plus abondantes et 5 moins abondantes en domaniale).

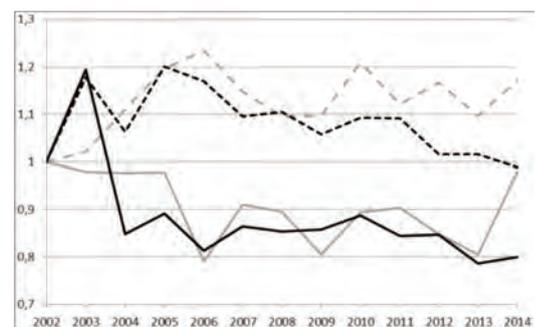
L'abondance des espèces d'oiseaux suivis par le programme STOC est en moyenne plus forte en forêts domaniales sur la période concernée (2002-2014). Ce patron est particulièrement marqué pour les espèces spécialistes forestières : les forêts domaniales apparaissent alors comme des réservoirs importants pour les espèces forestières d'oiseaux.

L'étude des indices de spécialisation des communautés d'oiseaux montre que les forêts domaniales sont un refuge

privé des espèces spécialistes forestières, alors que les forêts non domaniales abritent une communauté de spécialistes plus diversifiée.

Si l'indicateur des espèces spécialistes forestières est relativement stable en forêts non domaniales, il est en diminution significative de -21% ($p=0,017$) en forêts domaniales. Pour les espèces généralistes, les tendances dans les deux types de forêts sont non significatives, donc plutôt à la stabilité.

INDICATEURS DES VARIATIONS D'ABONDANCE DES ESPÈCES FORESTIÈRES



— Espèces spécialistes forestières - - - - - Espèces généralistes
— En forêts domaniales - - - - - En forêts non domaniales

Zoom

LIFE+ CAP DOM, UNE APPROCHE PARTENARIALE

De 2010 à 2015, le LIFE+ CAP DOM, premier LIFE de protection de la faune dans les départements d'Outre-mer (DOM), a mené des actions de conservation en Guyane, en Martinique et à La Réunion. Il vient d'être nommé « Best project » par la Commission européenne.



Réserve de la Roche écrite, La Réunion

Avec près de 80 % de la biodiversité française située en Outre-mer, les associations de protection de la nature locales font face à des défis considérables. Or, les acteurs de la conservation ultra-marins ont peu accès aux outils financiers et juridiques disponibles en métropole. Les Directives Oiseaux et Habitats-Faune-Flore ne s'appliquent pas dans les DOM français et les financements dédiés comme le LIFE ne sont pas accessibles à de petites structures. Pour inverser cette tendance, la LPO, trois associations locales (GEOG/Guyane, SEOR/Réunion, AOMA/Martinique) et un Parc national (La Réunion) ont relevé le défi et ont monté le LIFE+ CAP DOM. Ce programme transversal se base à la fois sur l'expertise de gestion de projet apportée par la LPO et sur l'expertise locale des structures ultra-marines.

Ce fort ancrage local a permis de mobiliser dans chaque territoire et sur chaque action les principaux acteurs (techniques, scientifiques et institutionnels) de l'environnement. Un modèle garant de la bonne mise en œuvre des actions et de leur cohérence territoriale. Parmi eux, l'ONF s'est révélé être un partenaire privilégié impliqué dans de nombreuses actions comme la sauvegarde du Coq de roche en Guyane et du Tuit-tuit à La Réunion.



Échenilleuse de La Réunion ou Tuit-tuit

Tuit-tuit : une éradication optimisée

L'Échenilleuse de La Réunion, dit Tuit-tuit, est un petit passe-reau forestier, en danger critique d'extinction. La principale menace qui pèse sur cet oiseau est le Rat noir, introduit par l'homme. Pour sauver le Tuit-tuit, une méthode efficace et

innovante de contrôle des rats sur l'ensemble de la zone abritant l'espèce a été testée. Grâce à une collaboration avec l'ONF, la SEOR et le Parc national de La Réunion, plus de 800 hectares ont été dératés en 2015, tout en réduisant les coûts humains. En effet, le coût par hectare a été divisé par 2,2 passant de 160 €/ha à 73 €/ha à la fin du projet. L'ONF, via un financement du Conseil général, s'est particulièrement occupé d'assurer le contrôle des rats dans une zone « ceinture » autour de la zone cœur sans rats. Grâce à cette action, la population de Tuit-tuit a augmenté de plus de 50 % en 5 ans, passant de 27 à 42 couples.

Coq de roche orange : concilier les différents usages de la forêt

Le Coq de roche orange est une espèce endémique du plateau des Guyanes. Il fréquente les massifs forestiers présentant des grottes ou des abris sous-roche nécessaires à sa reproduction. Sa répartition est donc discontinue, ce qui rend les populations de Coq de roche fragiles et sensibles aux dérangements. Ces mêmes massifs sont également très attractifs pour de nombreuses activités économiques telles que le tourisme, la chasse, l'exploitation forestière ou minière, filières organisées et soucieuses de leur développement.

L'acquisition de connaissances sur cette espèce patrimoniale a été partagée tout au long des cinq années avec les différentes parties prenantes, dont l'ONF, via des comités de suivi. Ces rencontres régulières ont permis un échange sur le long terme et ont amené à une meilleure compréhension des enjeux des uns et des autres. Fruits de ces discussions, deux outils ont été créés : un guide technique pour accompagner les acteurs économiques et un guide des bonnes pratiques pour le grand public. Des mesures concrètes de gestion ont également été prises : des pistes forestières ont été fermées et un sentier d'observation du coq a été aménagé sur la Montagne de Kaw. De plus, l'ONF s'est engagé à intégrer la problématique Coq de roche orange lors de la rédaction de tous ses plans d'aménagement des forêts dont il est gestionnaire. Le travail de mise en protection des sites s'engage désormais sous de bons augures. Pour en savoir plus : <http://www.lifecapdom.org/>

Marion Grassi, LPO France
marion.grassi@lpo.fr



Coq-de-roche orange, Montagne de Kaw

Associations locales et départementales

LPO Hérault (34)
herault@lpo.fr

LPO Ile-et-Vilaine (35)
ile-et-vilaine@lpo.fr

LPO Isère (38)
isere@lpo.fr

LPO Loire (42)
loire@lpo.fr

LPO Loire-Atlantique (44)
loire-atlantique@lpo.fr

LPO Lot (46)
lot@lpo.fr

LPO Meurthe-et-Moselle (54)
meurthe-et-moselle@lpo.fr

LPO Moselle (57)
moselle@lpo.fr

LPO Nièvre (58)
nievre@lpo.fr

LPO Nord (59)
nord@lpo.fr

LPO Pas-de-Calais (62)
pas-de-calais@lpo.fr

LPO Rhône (69)
rhone@lpo.fr

LPO Sarthe (72)
sarthe@lpo.fr

LPO Savoie (73)
savoie@lpo.fr

LPO Tarn (81)
tarn@lpo.fr

LPO Touraine (37)
touraine@lpo.fr

LPO Vendée (85)
vendee@lpo.fr

LPO Vienne (86)
vienn@lpo.fr

LPO Yonne (89)
yonne@lpo.fr

Coordinations régionales LPO

Lorraine
coordination.lorraine@lpo.fr

Pays de la Loire
mickael.potard@lpo.fr

Rhône-Alpes
rhone-alpes@lpo.fr

Groupes

LPO Aisne (02)
aisne@lpo.fr

LPO Basse-Normandie (50, 61, 14)
basse-normandie@lpo.fr

LPO Charente-Maritime (17)
charente-maritime@lpo.fr

LPO Cher (18)
cher@lpo.fr

LPO Finistère (29)
finistere@lpo.fr

LPO Haute-Garonne (31)
haute-garonne@lpo.fr

LPO Loir-et-Cher (41)
loir-et-cher@lpo.fr

LPO Loiret (45)
loiret@lpo.fr

LPO Meuse (55)
meuse@lpo.fr

LPO Morbihan (56)
morbihan@lpo.fr

LPO Oise (60)
oise@lpo.fr

Antennes

Espace Nature (17)
espace.nature@lpo.fr

LPO Maison du Fier (17)
lilleau.niges@espaces-naturels.fr

Station LPO de l'île Grande (22)
ile-grande@lpo.fr

LPO Brenne (36)
brenne@lpo.fr

LPO Île-de-France (75 77, 91, 92, 93, 94, 95)
ile-de-france@lpo.fr

Actu

4^e rencontre du réseau circaète Jean-le-Blanc

La 4^e rencontre du réseau sera accueillie par Nature Midi-Pyrénées et la LPO Mission Rapaces les **8 et 9 octobre 2016** à Roquefixade, en Ariège. Comme à l'accoutumé, les présentations porteront sur des sujets divers : suivi général du circaète dans les régions et activité des groupes locaux, thèmes abordant divers domaines de la biologie ou de l'écoéthologie, retour d'expérience dans le domaine de la protection de l'espèce... Les propositions d'interventions doivent être adressées aux organisateurs sous la forme d'un résumé avant le 30 juillet 2016. Un dépliant d'inscription sera transmis très prochainement.

Contacts : renaud.nadal@lpo.fr
s.fremaux@naturemp.org

2^e rencontre nationale du réseau « Petites chouettes de montagne »

La LPO et l'ONF sont heureux de vous annoncer la tenue de la seconde rencontre nationale du réseau « Petites chouettes de montagne ». Elle se tiendra du **4 au 6 novembre 2016** à Alleverd, en Isère. Les modalités pratiques seront prochainement diffusées et les inscriptions bientôt ouvertes.

Bloquez d'ores et déjà ces dates dans vos agendas.

Lien utile : <http://rapaces.lpo.fr/chevechette-tengmalm>



Chouette chevechette

Contacts : yves.muller@lpo.fr
sebastien.laguet@onf.fr

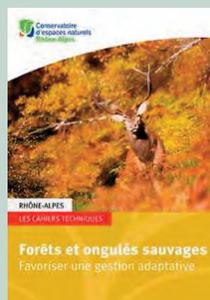
Forêts et ongulés sauvages, favoriser une gestion adaptative

Face à l'expansion des populations d'ongulés sauvages sur le territoire, avec des densités qui parfois peuvent compromettre à terme la production sylvicole voire même une partie de la biodiversité, il est aujourd'hui nécessaire de développer de nouvelles approches de gestion qui intègrent conjointement ongulés et milieux forestiers. Ce cahier technique, imaginé entre le CEN Rhône-Alpes et l'OGFH, est le résultat d'une réflexion commune entre des personnes d'intérêts variés, souhaitant privilégier une approche plus objective et moins passionnée. Il apporte un état des connaissances pour mieux comprendre la place des ongulés dans l'écosystème forestier et propose des outils d'aide à la décision pour la mise en place d'une gestion concertée et intégrée des ongulés et des ressources sylvicoles.

Il est destiné aux professionnels agissant en forêt, aux gestionnaires forestiers et cynégétiques, aux gestionnaires d'espaces naturels, mais également aux services de l'État et collectivités territoriales ainsi qu'aux établissements de formation... et tous ceux qui sont concernés par des approches de gestion intégrant conjointement la forêt et les ongulés.

Plaquette disponible depuis ce lien :

<http://www.cen-rhonealpes.fr/forets-et-ongules-sauvages-favoriser-une-gestion-adaptative>



Convention de partenariat en Franche-Comté

Une convention de partenariat a été signée le 18 décembre dernier entre la LPO Franche-Comté et la direction territoriale Franche-Comté de l'ONF. Les deux structures ont souhaité structurer leur collaboration afin notamment que l'ONF puisse disposer des données naturalistes et de l'expertise de la LPO Franche-Comté concernant la faune vertébrée (hors chiroptères et poissons) pour la rédaction des plans de gestion des forêts publiques et pour leur mise en œuvre, dans une logique de prévention des incidents et de prise en compte des enjeux de conservation et de restauration des espèces et des habitats d'espèces et que la LPO Franche-Comté puisse bénéficier des observations de l'ONF et enrichir ainsi ses capacités de porter à connaissance, expertise et accompagnement.

Contacts : francois.rey-demaneuf@onf.fr
isabelle.giroud@lpo.fr

Publication

Ligue pour la Protection des Oiseaux
Office national des forêts

Directeurs de la publication

Yves Vérilhac
Christian Dubreuil

Rédaction

Fabienne David (LPO)
Véronique Vinot (ONF)

Conception/Réalisation

Imprimerie ONF Fontainebleau

Crédits photos

ONF/LPO

LPO et ONF sont membres de l'UICN

Bulletin en ligne sur les sites de la LPO et de l'ONF

LPO

Fonderies royales - 8 rue du Docteur Pujos - CS 90263 - 17305 Rochefort Cedex
www.lpo.fr

ONF

2, avenue de Saint-Mandé 75570 Paris Cedex 12
www.onf.fr

